

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION 2024-2025

DOCUMENT A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 05/07/24.

Madame, Monsieur,

Les élèves sont accueillis au restaurant scolaire les : **lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

3 possibilités vous sont proposées : forfait 2 jours , forfait 3 jours, forfait 4 jours ;

Le choix du forfait se fera en septembre 2024 après avoir pris connaissance de l'emploi du temps de votre enfant.

Le changement de statut et de forfait (demi-pensionnaire / externe) ne peut se faire qu'en fin de trimestre.

TARIFS : Application du tarif d'effort du Département en fonction des ressources et de la composition de la famille.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE DERNIER AVIS D'IMPOSITION EN VOTRE POSSESSION (Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022). Si nous ne recevons pas de justificatif des revenus, le tarif maximal sera appliqué.

A titre d'information, les tarifs sont compris entre **0.64 € (QFM <280) et 7.00 € (QFM >2000).**

Pour calculer le QFM : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts puis divisé par 12.

Je vous remercie de bien vouloir nous retourner de préférence par mail int.0921237v@ac-versailles.fr ce document dûment rempli, au plus tard le 05/07/24, accompagné **OBLIGATOIREMENT** du **dernier avis d'imposition en votre possession.**

Un élève non inscrit au 05/07/24, ne sera pas accueilli au restaurant scolaire à la rentrée de Septembre 2024.

La Principale
Anouk. CHABERT



INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION (année scolaire 2024-2025)

Je soussigné(e) M / Mme Responsable de l'élève :

NOM de l'élève : Prénom :

en classe de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Demande son inscription à la demi-pension, pour l'année scolaire 2024 / 2025.

(Le choix du forfait se fera en septembre 2024 après avoir pris connaissance de l'emploi du temps de votre enfant)

Fait à Boulogne, le _____	Signature du responsable de l'élève :
---------------------------	---------------------------------------



NOUVELLES PROCEDURES POUR FAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE

Pour faire la demande de bourse, vous avez 3 choix :

- Compléter dès maintenant et avant le 05/07/24, le document ci-joint « **Etude automatique du droit à la bourse** ». Cette procédure est fortement recommandée car cela vous évitera de faire une demande de bourse à la rentrée et votre droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire sans avoir de démarche à réaliser.
- Du 1^{er} septembre 2024 au 17 Octobre 2024, vous pourrez faire une demande de bourse en vous connectant au téléservice EDUCONNECT avec votre N° d'identification fiscale ou en déposant un dossier papier auprès du Service de Gestion.

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

ATTENTION : Les familles qui bénéficiaient de la bourse en 2023/2024 doivent refaire une demande **OBLIGATOIREMENT** car la tacite reconduction des années antérieures est supprimée.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2024-2025

Barème d'attribution des bourses de collège 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	17 927	9 691	3 419
2	22 064	11 928	4 208
3	26 201	14 164	4 997
4	30 338	16 401	5 786
5	34 476	18 637	6 576
6	38 613	20 873	7 365
7	42 750	23 110	8 154
8 ou plus	46 886	25 346	8 943
Montant annuel de la bourse	114 €	315 €	495 €

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €
--	-------	-------	-------



**Document à nous retourner par courrier (Service Gestion) ou par mail
int.0921237v@ac-versailles.fr avant le 05/07/24.**

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Nom et prénom de l'élève :

.....

Classe :

.....

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

.....

Nom d'usage (2) :

.....

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

.....

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :

.....

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

.....

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* :

Mme M.

Nom d'usage (2) :

.....

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

.....

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :

.....

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

.....

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :/...../.....

SIGNATURE :

.....